Mouveliste valaisan

PRIX DES ANNONCES I

Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm. Annonces reçues par PUBLICITAS Suisse. 10 S S. A., Sion, Montreux, Lausanne et succursales, ainsi qu'au Bureau du Réclames 20 S Nouvelliste, St-Maurice. Téléphone 8 Mertuaires 16 S Compte de chèques post. Il c 274

Journal quotidien

St-Maurice

Téléphone 8

PRIX DES ABONNEMENTS:

SUISSE Un an 6 mois 3 mois ETRANGER Un an 6 mois 3 mois Sans Bulletin 12.— 7.— 4.— Chaque num. 31.— 16.— 8.50 Par 2 num. 20.— 10.50 5.75 Compte de chèques postaux II c 274 Rec Bulletin officiel, tarif spécial

Les Sabines

Nous nous reprocherions de ne pas attirer suffisamment l'attention publique sur le malaise qui est résulté de la votation du 22 décembre et qui pèse très lourdement sur tous les partis politiques du canton.

Cela ne fait plus aucun doute que le mot d'ordre n'a été écouté nulle part. Socialistes, libéraux, radicaux et conservateurs ont faussé compagnie à leurs dirigeants.

Après avoir reproduit et commenté avec passion, les raisons que l'on a essayé de donner de cette attitude négative, force est de convenir, qu'il n'y en a aucune de bien déterminée.

Le Département de l'Intérieur a fait faire une enquête par les préfets sur les motifs réels du rejet d'une loi dont la nécessité ne faisait de doute pour aucun citoyen. Nous ignorons la réponse ni même si les honorables magistrats de l'ordre administratif en ont donné une. Jacques Bonhomme ne se déboutonne pas volontiers, et s'il s'est déboutonné, à cette occasion, il aura émis une foule de considérations qui ne concorderont guère entre elles.

Les négatifs de gauche et d'extrêmegauche n'auront certainement pas été guidés par les mêmes arguments que les conservateurs ni même les conservateurs entre eux.

Quoiqu'il en soit, en dehors des partis politiques à idéals bien tranchés, nous avons, depuis le 22 décembre, deux Valais entre les mêmes frontiè-

Dans le premier figurent des citoyens qui ne veulent plus entendre parler d'obligation, de loi nouvelle, d'impôt nouveau, d'intervention de l'Etat, de centralisation, de fonctionnaire, que savons-nous encore?

Ils forment le rêve absurde d'une république dont les membres ni se soutiendraient ni s'engendreraient. Nous retournerions à l'âge où les cités étaient reines et maîtresses sans convergence aucune vers un organe central.

Dans l'autre Valais, il y a les esprits de progrès qui, depuis longtemps, ont brisé les vieux moules et qui estiment avec raison que, malgré les entraves, les orages, les catastrophes même, le Rhône ne remontera jamais à sa source.

Aux yeux de ces citoyens-là, l'obligation est souvent nécessaire pour sortir les pauvres gens de la détresse, l'impôt, la centralisation de certains services et l'intervention de l'Etat, des maux indispensables si l'on entend développer le pays.

Voilà donc les deux Valais qui sont sortis des urnes du 22 décembre dernier.

Vont-ils encore se battre le 8 février et plus tard ?

Non, ils s'arrangeront, ils se réconcilieront. Pourquoi ? Parce qu'à ce train, ni l'un ni l'autre ne peuvent réaliser le programme auquel ils tendent.

Il est impossible, entendez-vous, impossible de revenir à une politique de réaction qui nous ferait montrer du doigt dans la Suisse entière. Voilà pour l'un. Il est impossible de ne pas compter désormais avec tous les facteurs du referendum obligatoire. Voilà pour l'autre.

Alors quoi ?... Alors, il faudra transiger forcément, puisqu'il n'y a d'issue ni pour l'un ni pour l'autre des deux camps. On ne supprimera pas le progrès, pivot de la vie cantonale.

On ne supprimera pas, pour le moment du moins, le referendum obligatoire, mais, par la force des choses, il deviendra une sorte d'école normale où le Valaisan adulte apprendra les devoirs du citoyen, la discipline et la résistance à certaine campagne d'influence et d'argent.

Les hommes de sens rassis, de bonne volonté, de largeur de vues, qui appartienment à ces deux groupes ne tarderaient pas d'en former un troisième qui aurait beaucoup de succès : ce serait le groupe des Sabines dont le nom est dans l'histoire.

Pauvres Sabines! Elles eurent beaucoup de mal lorsqu'elles se précipitèrent entre les soldats de Romulus et ceux de Tatius. Elles durent recevoir bien des taloches dans la bataille. Mais le soir, quand elles eurent réconcilié leurs pères et leurs frères avec leurs époux, les guerriers, harassés, durent les considérer avec tendresse, et penser en les embrassant:

— Tout de même, ce sont de bonnes filles!

Ch. Saint-Maurice.

Verrions nous la fin du rat?

Des cas de peste ont été signalés en Algérie, comme on a pu le voir dans le « Nouvelliste » qui a publié, à cette occasion un excellent article d'actualité rappelant les grandes épidémies du Moyen-Age.

Un agent de véhicule de la peste, c'est le rat. Aussi lui fait-on, en ce moment, une guerre acharnée.

Chose curieuse! Des nombreuses bêtes féroces qui terrifiaient nos pères, il n'en est plus aucune qui ne fasse réellement peur aujourd'hui, parce qu'il n'en est plus aucune que l'homme ne soit en mesure de combattre victorieusement.

Sans doute, il lui faut compter encore avec l'ours blanc des mers polaires, avec le gorille, ce « parent pauvre » et pas commode, avec le crocodile, le requin, le tigre surtout, qui, dans les jungles du Bengale et de l'Indo-Chine, lui donne encore parfois pas mal de fil — de fil rouge — à retordre. Mais pas un seul de ces monstres n'est assez redouté pour rendre, comme autrefois, telle ou telle région inhabitable.

L'homme a, d'autre part, domestiqué tous les animaux qui pouvaient, à un titre quelconque, sui être utiles, jusqu'aux plus formidables comme l'éléphant, jusqu'aux plus
saugrenus, comme l'autruche, jusqu'aux
plus indisciplinables en apparence, comme
le zèbre et le phoque.

C'est surtout parmi les espèces les plus petites et les moins bien armées en apparence que se recrutent de préférence ces irréductibles insurgés, dont l'hostilité est aussi dangereuse pour l'homme du vingtième siècle que pouvait l'être, pour mos ancêtres de 'âge de la pierre, le voisinage des monstres antédiluviens. Il me suffira de citer les hannetons, les vers blancs, les sauterelles d'Egypte et les lapins d'Australie, le phylloxéra, les chenilles, les moustiques, les termites, les rats enfin, - autant de bestioles dévorantes, non moins dévastatrices et meuntrières que les pires fauves, et qui auraient tôt fait, si l'homme ne se défiendait pas, de transformer notre planète en un vaste désert aride, stérille et désolé où toute civilisation, sinon même toute vie, ne tarderait pas à devenir impossible.

Souvent même, en dépit de la disproportion des forces, la défense est malaisée.

Prenez le rat, par exemple, le plus redoutable peut-être, sans en avoir l'air, de ces foisonnantes vermines.

Dans tous les pays, sous tous les climats, le rat sévit effroyablement, aux champs comme à la ville, à la cave, au grenier, à bord des bateaux, dans les palais comme dans les plus pauvres masures, dévorant les récoltes, ravageant les propriétés, rongeant tout ce qui lui tombe sous la dent et semant à la ronde des ruines qu'on ne saurait évaluer, bon an mal an, à moins de plusieurs milliards pour l'ensemble de l'univers.

Parfois même, il en tombe du ciel, comme ce fut le cas, il y a quelques semaines, à Bougie (Algérie) où, à la suite d'un cyclone tourbillonnaire, on vit tout à coup s'a-

battre, au grand émoi des indigènes et même des « roumis », une véritable pluie de rats!

Le plus fâcheux de l'histoire, c'est que le rat, outre ses vices intrinsèques et de son humeur pillarde et dévastatrice, a été convaincu, par-dessus le marché, d'être, comme nous venons de le dire plus haut, le véhicule de prédilection de la peste.

Voità comment et pourquoi l'extermination des rats est désormais, un peu partout, à l'ordre du jour. Il y va, dans une certaine mesure, du salut de l'humanité.

Le malheur est que cette extermination est plus facile à décréter qu'à exécuter. C'est en vain que tous les savants, toxicologues, chimistes, architectes, toutes les administrations publiques et privées, tous les professionnels de la chasse aux mauvais gibiers se sont mis à l'œuvre et ont fait assaut d'ingéniosité : c'est en vain qu'on a, tout exprès, réuni des congrès et ouvert des concours internationaux ; c'est en vain qu'on a essayé de stimuler par l'appât de fortes récompenses le zèle des inventeurs. Rien n' y a fait : les rats, bravant toutes les menaces, tous les traquenards, toutes les attaques, pullulent plus que jamais, et poursuivent imperturbablement le cours de leurs contagieuses prousses.

En Danemark et en Suède, on ne donne pas moins de 14 centimes par cadavre de rat. De cette façon, il a pu être détruit, en quatre ou cinq mois, plus de deux cent mille rats rien que dans les deux villes de Copenhague et de Stockholm. Mais il n'y paraît guère, quand il n'y a plus de rats, il v en a encore!

* * *

Cependant, cette hétacombe, qui a l'air formidable, ne devait représenter qu'une faible partie des victimes de la battue, c'està-dire les rats pris au piège, étranglés par les chiens ou assommés au passage, ceux, en un mot, dont il avait été possible de produire la dépouille, à titre de justification. Tous ceux qui s'en étaient allés onever dans les coins obscurs et inaccessibles n'ont pas pu figurer sur les statistiques.

Or, ce sont précisément ceux-là — les disparus sans laisser d'adresse — qui sont les plus dangereux, non seulement parce que la putréfaction de leurs charognes crée autant de foyers de contamination, mais encore parce que les myriades de parasites (poux, puces, etc.), embusqués dans leur fourrure, et qui sont, eux aussi, des agents pestifères, doivent le plus souvent leur survivre.

Ce ne sera pas trop, pour résoudre ce redoutable problème, des effonts coalisés de toutes les nations civilisées.

Il existe évidemment des moyens rationnels et efficaces, d'en finir avec les rats et avec les infiniment petites vermines adjacentes, de manière à réduire à la plus simple expression le péril de contamination qu'ils incarment.

C'est ainsi, par exemple, que les insufflations, toutes ouvertures closes, de gaz asphyxiants, sous pression, semblent devoir donner des résultats excellents. J'ai assisté moi-même à de suggestives expériences faites, dans certaines conditions, avec de l'acide sulfureux, sous la surveillance du docteur Loir, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis. On a aussi essayé, avec un succès équivalent, paraît-iil, et dans des conditions analogues, de l'acide carbonique.

Mais il reste toujours à généraliser ces procédés, à les compléter par d'autres méthodes et surtout par l'organisation systématique d'un véritable plan de campagne, à la fois offensif et défensif, à l'usage de tous les intéressés, c'est-à-dire à peu près de tous les habitants du globe.

Il y a là une œuvre de solidarité cosmopolite, dans le genre du sauvetage des naufragés ou de la prévention des abordages en mer.

Précisément, un comité d'initiative vient de se fonder à Copenhague, sous le titre baroque de Comité pour l'extermination rationnelle des rats, qui se propose de grouper dans ce but, éminemment utile, toutes les bonnes volontés officielles ou privées du monde entier. Il est à souhaiter que tous les peuples répondent à cet appel.

Les Danois s'entendent à merveille à l'organisation de ces ententes internationales. N'est-ce pas à un Danois, au vieux Michaëlsen, trop oublié aujourd'hui, que nous devons déjà cette union postale universelle qui aura été l'un des plus grands événements de l'histoire? Si, maintenant, le Danemark, nous donne la fin du rat, le genre humain devra une fière chandelle — qui

ne courra plus risque d'être rongée avant d'avoir brûlé — à ce brave petit pays « allié et ami ».

E. G.

Le cinéma et les aspirations de la foule

Le concours cantonal de chant de Sierre

Ces derniers mois, on a beaucoup écrit sur le cinéma. J'ai lu, entr'autres choses, que le cinéma a comblé les aspirations modernes, que la foule a besoin de la « vie extérieure », etc. Ma foi! si le cinéma a comblé les aspirations de la foule, c'est que celles-ci ne doivent pas être bien élevées.

D'ailleurs, on ne connaît que trop la mentalité des masses tant au point de vue intellectuel et artistique qu'au point de vue de la bonté du cœur.

La foule est inconsciente, car elle rejette tout ce qui ne remplit pas son portefeuille et tout ce qui ne correspond pas à ses passions les plus violentes. De là, son incompréhension des grands génies.

Quant au besoin de vie extérieure qui justifierait le cinéma, mais il n'y a que cela actuellement.

C'est, au contraire, dans la vie intérieure qu'il faut chercher le recueillement, la pure jouissance morale et artistique.

Une œuvre d'art bien comprise, bien sentie, daisse une impression profonde et inoubliable. Peut-on en dire autant d'un film? Le cinéma, s'il n'est pas documentaire, s'il n'est pas scientifique n'a, pour la plupart du temps, aucune valeur. Combien de cervelles juvéniles n'a-t-il pas détraquées, faussées, corrompues!

Et la « musique » que l'on entend au cinéma, quelle horreur ! Du reste, elle n'a la plupart du temps, rien à voir avec le film. N'est-il pas arrivé qu'un drame a été « accompagné » par un fox-trot ou un onegramophones, la T. S. F., les «amateurs»

L'extension du cinéma doit être combattue et cela pour favoriser le développement des arts et pour soutenir les artistes dont la position devient de plus en plus triste et lamentable. Il fut un temps où les artistes quoique très pauvres (Schubert par exemple devait, quand il faisait froid, rester au lit parce qu'il n'avait pas de quoi se chauffer ; de même il était presque toujours embarrassé en mettant ses bas, car il ne savait pas par quel trou il devait enfiler son pied), travaillaient leur art avec joie. Maintenant, ce n'est plus le cas.

Les facteurs qui mènent et mèneront encore davantage les artistes musiciens à la misère et au désespoir sont le cinéma, les de la rénovation et de la purification ainsi que l'incompréhension, l'indifférence de la foule qui passe à côté de la misère des artistes avec une indifférence criminelle.

- Que veut devenir ton fils ?
- Artiste.
- A-t-il des dispositions ?
- Je te crois, il peut déjà rester trois jours sans manger.

Ce père était certainement un humoriste à la manière de Bernard Shaw.

L'« Illustré » a publié, l'autre jour, les origines du « Minuit, chrétiens », d'Adam. Certes, il serait utile d'apprendre au public comment les chefs-d'œuvre naissent et après quelles luttes homériques, ils ont trouvé leur réalisation. Je pense notamment à la neuvième symphonie de Beethoven, à sa Missa solemnis, à la Messe en si mineur, aux quatre « Passions » de J. S. Bach. Mais parler de « l'abominable » Minuit, chrétiens », cela me dépasse! Le juif qu'était Adam a dû, en le fabriquant, bien rigoler. Cette platitude est un des exemples les plus frappants du style faux, ampoulé qui sue la trivialité et qui plaît à la foule.

Je me rappelle avoir lu dans un périodique de la Schola Cantorum de Paris qui, depuis des années, poursuit le noble but de la rénovation et de la purification du chant dans les églises catholiques que si l'on admet le « Minuit, chrétiens », à l'église, il n'y pas de raison d'empêcher les enfants de faire des entrechats pendant l'exécution.

Je sais : beaucoup l'aiment en souvenir des beaux jours de l'enfance. Mais si, une bonne fois, on faisait chanter de beaux « Noëls » — et il y en a d'innombrables — les générations futures pourraient également évoquer des souvenirs de jeunesse, tout en écoutant quelque chose de religieux et d'artistique. On ne vaudrait plus ensuite revoir le cabotinage d'Adam.

Tout ceci rentre dans le manque de goût des foules qui prennent plaisir aux pires morceaux des pires orchestres et aux gramophones dont la plupart feraient grincer des dents à une fourche.

Le concours cantonal de chant a été fixé aux 30 et 31 mai 1931.

Serait-il exact qu'un certain nombre de sociétés hésiteraient à y participer pour des raisons financières ?

A ces chanteurs, je dis amicalement : Voyons, à St-Maurice, vous avez assez bien, même bien réussi et vous voulez rester à l'écart ? Le principal avantage des concours est la stimulation et le travail.

— Chers chanteurs, la participation au concours de Sierre est pour vous un point d'honneur. Si vous y renoncez, ce sera l'inaction à peu près complète pendant cinq ans, puisque si je suis bien informé, les concours n'auront lieu que tous les quatre ans à l'avenir.

Craignez que l'abstention ne devienne le sommeil léthargique dans vos sociétés, et celui de la mort pour la Fédération.

Si l'Assemblée des délégués a avancé, exceptionnellement, d'une année la date du concours, c'est pour que ce dernier ne tombe plus à la même date que le concours vaudois. Mesure de sagesse que l'on ne saurait trop louer!

Je reviens à la question financière.

Il y aurait moyen de lui trouver une solution par un petit sacrifice personnel de chaque membre, par un subside possible du Conseil communal, par un loto spécial etc.

Non, je ne veux même pas envisager cette abstention. Ce serait par trop de tristesse, surtout si elle était prise par des sociétés chorales, notre espoir et notre avenir!

Arthur PARCHET.

— P. S. — J'espère vivement que le Comité d'organisation du concours de chant à Sierre fera en sorte que les concerts pourront être donnés dans un endroit éloigné de la cantine et des baraques foraines. Ce serait un honneur pour Sierre de rompre avec la déplorable coutume.

LES ÉVÉNEMENTS

La situation

Complaisance bourgeoise,

cynisme socialiste

Le Conseil national des socialistes français tient actuellement ses assises à Paris; l'avènement du cabinet Steeg constitue pour lui un problème qui demande une solution.

Tant que le cabinet était constitué par les groupes modérés de la Chambre, la position était prise. Le cri « sus à la réaction » enflammait les troupes de l'Internationale et les lançait à l'assaut du pouvoir. La « réaction » a été abattue et un ministère du plus pur cartel a vu le jour, sous la présidence nominale du radical Steeg et sous celle effective du socialiste Blum. C'est lui qui imprime au cabinet son empreinte et lui dicte sa conduite.

Comme don de joyeux avènement, M. Steeg a réintégré dans leurs places les postiers grévistes condamnés il y a quelques mois.

Sans perdre un temps d'autant plus précieux qu'il paraissait être de courte durée, il a procédé à ce qu'on appelle un « mouvement » préfectoral — la danse des préfets, si vous préférez — faisant occuper les points stratégiques par des créatures cartellistes, en vue des élections de l'année prochaine.

Cela accompli, le gouvernement a vu avec complaisance une Chambre docile et craintive amnistier les députés communistes Marty et Duclos.

Mais si les socialistes sont les maîtres, ils entendent agir en maîtres, et n'accorder leur appui au cabinet que pour autant qu'il se conformera à leurs désirs.

Aussi le Conseil national socialiste a-til repoussé une motion autorisant le groupe parlementaire à voter en toute circonstan-

ce pour le ministère. Il est en outre décidé à s'opposer à tous crédits militaires, laissant aux groupes du centre et de droite le soin de sauver le gouvernement. Ceux-ci se prêteront-ils à ce pourquoi pas ? Les belles résolutions sont vite oubliées. Personne, en décembre, n'accordait longue vie au ministère Steeg; la presse bourgeoise unanime le condamnait ; des interpellations sensationnelles devaient le jeter bas ; aujourd'hui, les lions deviennent agneaux ; M. Tardieu, élégant et narquois, ne daigne plus ouvrir la bouche ; chacun l'imite ; des documents concernant l'affaire Oustric ont disparu, certaines pièces manquent, notamment une lettre de M. Vital à M. Oustric, relatives aux résultats obtenus par ses interventions auprès du ministre des affaires étrangères ; qui osera élever la

Les loups dans la bergerie

Nous parlions hier de la singulière attitude de l'Italie, proposant d'inviter la Russie et la Turquie à la conférence de Genè-

Ce vœu a naturellement été appuyé par le délégué de l'Allemagne et trouvé un écho favorable auprès du ministre travailliste

Un sous-comité fut constitué incontinent, chargé d'étudier cette question ; présidé par M. Briand, il comprenait MM. Curtius, Henderson, Grandi, Motta et Titulesco.

Après une longue discussion laborieuse, une résolution a été présentée à la discussion, résolution qui tâche de concilier les deux points de vues, en prévoyant la participation des Etats non-membres de la Société des nations en ce qui concerne certaines questions, notamment la crise économique mondiale. Dans ce sens, une invitation sera adressée aux gouvernements d'Islande, de Turquie et de l'U. R. S. S.

Les réserves faites ne changeront rien à l'affaire ; les loups vont entrer dans la bergerie, la porte leur est ouverte. Les ennemis jurés de nos institutions politiques et économiques pourront étudier sur place les moyens les plus propres à assurer le triomphe du collectivisme et cela grâce à la complaisance de gouvernements aveugles ou mécontents qui ferment délibérément leurs yeux à la lumière. « Quos vult Jupiter perdere, dementat ».

Un grand jour pour l'Inde

La « Table ronde » a fermé ses portes, en s'ajournant « sine die ». Les délégués de l'Inde vont regagner leur pays et s'efforcer de recruter des adhérents à la cause qu'ils ont défendue à Londres, avec un esprit de modération, duquel on peut espérer des résultats durables.

Le fait capital, malgré les réserves faites par les conservateurs et les libéraux, réside bien dans la déclaration de M. MacDonald, au nom du gouvernement britannique, déclaration basée en somme sur le rapport Sankey et qui consacre l'autonomie de l'Inde.

Sans doute, celle-ci se réalisera par étapes ; mais d'ores et déjà, le cabinet de Londres est d'avis que la responsabilité du gouvernement de l'Inde doit être dévolue aux législatures centrales et provinciales.

Un message de loyalisme a été envoyé au roi Georges V, qui a répondu par un télégramme de sa main.

Reste à savoir si les nationalistes hindous se contenteront des résultats obtenus ou persisteront dans une attitude intransigeante, propre à faire crouler le monument si laborieusement édifié autour de la * Table ronde ».

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Un bruit... qui répand la terreur

Le bruit ayant couru qu'une centaine de nègres marchaient sur Maryville, Etats-Unis, pour venger la mort d'un des leurs

qui y fut lynché la semaine dernière, la petite ville s'est transformée la nuit dernière en un véritable camp armé.

Personne n'aurait su dire d'où venait ce bruit, mais tout d'un coup on vit les spectateurs d'un jeu de baskett-ball se ruer dans les magasins et faire ample provision d'armes et de munitions.

Jusqu'à une heure du matin, les rues furent encombrées d'une foule anxieuse prête à riposter à la moindre attaque ; il fallut que les autorités usassent de tout leur pouvoir pour décider ces citoyens surexcités à rentrer chez eux.

Brûlées vives

Un grave incendie s'est déclaré hier dans le quartier des négociants à Galata (Constantinople).

Un immeuble comprenant une maison de commerce et un dépôt de films a été complètement détruit. Dix personnes sont mortes, dont sept ont été littéralement brûlées vives. Trois autres ont été asphyxiées par

Quare personnes qui ont sauté dans la rue, se sont grièvement blessées.

On annonce, d'autre part, que six autres personnes, pour la plupart des employés du dépôt de films, ont dû être transportées à l'hôpital, grièvement blessées.

Un éboulement dans les chutes du Niagara

Avec un bruit de tonnerre qu'on a entendu, à plusieurs kilomètres à la ronde, des milliers de tonnes de rochers se sont éboulés pendant plusieurs heures dans les rapides inférieurs des chutes du Niagara.

Des milliers de personnes, y compris de nombreux jeunes mariés, descendus dans les hôtels de la ville, furent pris de panique, pensant qu'un terrible désastre les

Cet éboulement, qui a duré une grande partie de la nuit, est le plus important enregistré depuis la découverte des fameuses cataractes.

Une bataille aérienne

Une véritable bataille aérienne s'est déroulée hier au-dessus de Los-Angeles, Amérique, entre un aéroplane qu'on supposait se livrer à la contrebande et un biplan du Département du commerce.

L'avion suspect qui avait réussi à débarquer à l'aéroport de Vail trois étrangers qu'on soupçonne de se livrer au trafic des stupéfiants, a pu disparaître dans le brouillard après avoir copieusement mitraillé son poursuivant, sans l'atteindre, d'ailleurs.

On sait que toute une flotte aérienne est au service de la contrebande de l'alcool, des stupéfiants et des étrangers non munis des papiers nécessaires pour entrer aux Etats-Unis. On suppose que l'appareil ainsi poursuivi en fait partie.

Un tamponnement dans une mine

Aux mines de fer « Kraemer », situées à Volnerange-les-Mines, Lorraine, un train conduisait des ouvriers sur un chantier dans la mine quand une rame vide, locomotive en tête, au lieu de prendre une voie de garage vint tamponner le train ouvrier. Trois mineurs ont été tués sur le coup. Une dizaine de mineurs, projetés d'un vagonnet contre les parois, ont reçu de multiples blessures.

Le feu au cinéma

A Moutiers, France, lundi soir, vers 23 heures, à la fin d'une séance de cinématographe, un incendie s'est déclaré dans la cabine de l'opérateur qui a eu les mains fortement brûlées en voulant éteindre le feu. En très peu de temps, le foyer a pris une grande extension et le feu a gagné un garage voisin. Des marchandises, une automobile et de gros camions ont été la proie des flammes. Les pertes sont évaluées à 700,000 francs.

NOUVELLES SUISSES

Une auto bloquée par les neiges

Une voiture automobile rentrant de Porrentruy à Delémont a été surprise une première fois dans les neiges au lieu dit le Châtelet, route des Malettes-Les Rangiers-La Caquerelle. Après avoir reçu des secours de la famille Godinat de l'Auberge des Malettes, l'automobiliste, dont la voiture a dû être remorquée par des chevaux crut pouvoir depuis les Malettes continuer sa route. Il était près de minuit. Arrivé au-dessus du monument national des Rangiers, la voiture automobile qui s'était engagée sur la route la Caquerelle Boécourt, fut prise à nouveau dans une formidable bourrasque de neige au contour à 200 mètres de l'auberge de la Caquerelle. A cet endroit, la neige chassée par le vent atteignait plus d'un mètre cinquante de hauteur. La voiture fut bloquée net et l'automobiliste fut contraint de passer la nuit dans sa voiture. Impossible de sortir pour chercher du secours. Pour se chauffer l'automobiliste fit ronfler plusieurs fois son moteur. Ce n'est que le matin après sept heures que l'automobiliste, reçut du secours des habitants de la ferme de la Caquerelle. Avec des pelles on réussit à dégager la voiture automobile. Après avoir été ravitaillé à l'auberge de la Caquerelle. l'automobiliste dut rebrousser chemin sur Porrentruy d'où il était parti la veille à 22 heures.

L'arrestation d'un redoutable cambrioleur

La sûreté vaudoise a réussi à mettre la main sur un cambrioleur de taille, dont la capture est d'importance.

Il s'agit d'une jeune Vaudois, nommé B., mécanicien de profession.

Le cambriolage le 9 janvier, d'un appartement, à Lausanne, avait mis la police sur les traces du voleur.

Activement recherché, ce personnage put être identifié et appréhendé lundi. Il fut trouvé en possession d'une riche collection de « rossignols », d'une lampe électrique et d'un revolver système Browning chargé de six cartouches à balles.

Certains indices laissaient supposer que B. était l'auteur d'une série d'autres mé-

Des investigations entreprises ont pu établir la liste des multiples cambriolages

C'est ainsi qu'il pénètre, en novembre, au château Mélèze, à Prangins, en brisant une fenêtre ; le 24 décembre, il fait main basse sur des victuailles à Prangins ; le 31 décembre, nouveau vol commis, comme le précédent, au chalet Mélèze ; dans la nuit du 13 au 14 janvier, à la laiterie de Prangins — où il a pénétré au moyen de fausses clés — et la même nuit, dans une boulangerie du même village, où il fit sauter une vitre ; enfin, au début de décembre, dans une pension à Founex, dans laquelle il s'est introduit avec une fausse clé, vol d'une somme de 400 francs, envi-

En novembre et décembre, les journaux signalaient une série de cambriolages audacieux, à Vennes, sur Lausanne.

Malgré une surveillance serrée, la police n'était pas arrivée à mettre fin à l'activité du grimpeur de façades, qui opérait avec une astuce incroyable à la fin de l'après-midi ou le soir dans les maisons habitées. La situation était telle que les gens de ce quartier isolé faisaient eux-mêmes

des patrouilles, munis d'armes à feu. Or, ainsi que la sûreté vient de l'établir. l'auteur de ces méfaits était précisément B., qui a avoué avoir commis, en novembre, un double cambriolage à la Cigale, chez M. Edouard Mayor, et y avoir volé 1100 francs ; le même soir, avoir commis un cambriolage chez M. T.; toujours à la même époque, un autre délit similaire chez M. A., où il a soustrait 40 francs et de la monnaie ; avoir, en décembre, pénétré dans une maison de la Cigale, puis dans une ferme, près de l'asile Boissonnet, où les circonstances lui ont été défavorables et où il a fait buisson creux.

L'activité de B. ne s'est pas bornée à cette série déjà impressionnante de délits. C'est lui qui est l'auteur de trois cambriolages successifs, en novembre, décembre et janvier. à l'asile de Serix, près d'Oron. C'est donc jusqu'ici seize cambriolages qui ont été avoués par B., dont l'arrestation sera un véritable soulagement pour la population de Vennes, notamment. Ajoutons que B. en est à ses débuts et n'a jamais occupé la police jusqu'ici.

Un banquier sous les verrous

Le banquier Lucien Kahn-Kuhn, qui s'était enfui en Suisse après la fermeture des guichets de sa banque à Strasbourg, a été arrêté lundi matin dans un hôtel de Bâle. La « National Zeitung » apprend de Strasbourg que les autorités judiciaires françaises ont fait immédiatement des démarches pour obtenir son extradition.

Guinand en Cour d'assises

La Chambre d'accusation neuchâteloise a ratifié la mise en accusation de Ch. Guinand et ordonné son renvoi devant la Cour d'assises siégeant avec l'assistance du jury, sous prévention d'abus de confiance pour une somme évaluée à 500,000 francs environ. La prescription de l'action pénale a été admise pour le surplus des sommes mentionnées dans l'information.

Les héritiers de Louis Pernod se proposent d'intervenir comme partie civile au procès.

Les maladies épidémiques

Au cours du mois de décembre, on a annoncé, en Suisse, 295 cas de scarlatine, 453 de diphtérie et 12 de paralysie infantile. Comme tous les cas ne sont pas portés à la connaissance des autorités sanitaires, le nombre des cas doit être en réalité sensiblement plus élevé.

La glissade mortelle

A Versoix, Genève, M. Albert Juillard, 48 ans, manœuvre, a glissé sur les bords de la Versoix, où il se promenait, est tombé dans le torrent et s'est noyé. On a retrouvé son corps lundi, au barrage de l'entreprise Estier, près de Versoix.

La Proportionnelle à Zurich

En ouvrant la séance du Grand Conseil zuricois, le président a annoncé que les deux initiatives socialistes sur l'élection du Conseil d'Etat à la proportionnelle et l'introduction facultative de la proportionnelle pour l'élection des autorités communales, ont abouti. Le Grand Conseil a décidé de renvoyer ces deux initiatives au gouvernement, pour examen.

Destitution justifiée

Dans sa séance de lundi matin, le Conseil d'Etat tessinois a décidé de destituer Mlle Teresina Bontempi de sa charge d'inspectrice des asiles infantiles. Mile Bontempi, on le sait, avait été suspendue de ses fonctions pendant un mois. La mesure prise est en relation avec la publication de l'« Almanacco della Svizzera Italiana ».

La glace cède

A Lutzenberg, Appenzell, un garçonnet de 6 ans, le petit Jacob Tobler, s'était aventuré sur la glace d'un étang devenue tendre par suite de la fonte. La glace ayant cédé, le garçonnet disparut dans l'étang, d'où il n'a pu être retiré qu'à l'état de ca-

Le commerce indigène et l'administration postale

L'« Union bernoise de reconstitution économique et de libération fiscale » (U. B. E. R.) dont le siège est à Bienne, adresse au Conseil fédéral, par l'intermédiaire de MM. les conseillers fédéraux Pilet, Musy et Schulthess, chefs des Départements fédéraux des Postes et chemins de fer, des finances et Douanes, et de l'Economie publique, une requête dont nous donnons un succint résumé.

« La plupart de nos 2000 membres, ditelle, nous signalent des faits d'une gravité telle qu'il importe que des précisions soient données sans retard.

Certaines des administrations fédérales, entretenues surtout par les impôts directs et indirects prélevés sur le commerce, l'industrie et les arts et métiers, se seraient mises à créer à leur usage, dans les immeubles utilisés par la Confédération, des entrepôts de marchandises diverses, souvent importées à très bas prix de l'étranger.

Ce serait là une atteinte à l'esprit de la Constitution, d'après laquelle le personnel de la Confédération n'a pas le droit de diminuer les ressources des milieux contribuables du pays qui l'entretient. La requête rappelle que les fonctionnaires de !'Etat doivent servir l'Etat sans diminuer par une concurrence illicite, les prérogatives de prix et de concurrence que la constitution accorde au commerce seul.

La Confédération se doit de réprimer detels désordres; quant à l'avenir, la requête estime qu'il y aurait lieu de promulguer une loi fédérale pour la protrection du vrai commerce suisse et contre le sabotage éventuel du commerce suisse par les administrations de la Confédération.

Elle rend, d'autre part, attentif au fait que l'Etat fédéral peut améliorer la situation des fonctionnaires avec l'assentiment du peuple, mais non par le sabotage du commerce indigène.

Enfin, elle demande sur les faits allégués une réponse complète et circonstan-

La mort de M. Pie Philipona

Retiré depuis quelque temps de la vie publique, après une existence toute consacrée à la défense des principes traditionnels politiques et religieux, M. Pie Philipona s'est éteint, hier, dans sa 81me année.

Né à Châtel-Saint-Denis, le 8 décembre 1849, d'une famille foncièrement chrétienne, M. Philipona connut, dès sa jeunesse, les tristesses de l'exil, en compagnie de réfugiés politiques, traqués par le régime radical.

De retour au pays en 1858, Pie Philipona termina ses études, puis se jeta vaillamment dans la mêlée et délaissant la jurisprudence, entra dans l'arène politique comme rédacteur à la « Liberté ».

C'était une de ces heures de grandes crises qui mettent le monde en fièvre. M. Philipona s'y révéla un journaliste de premier ordre. En 1897, il s'établissait à Berne et y res-

tait jusqu'en 1926.

Correspondant parlementaire, chroni-

queur des Monat-Rosen, collaborateur de plusieurs journaux conservateurs, dont la « Gazette du Valais », il se montra un polémiste brillant et incisif, bien que sa controverse fut toujours exempte de fiel. En 1921, le Pape Benoît XV lui décer-

na le titre de commandeur de l'ordre de St-Sylvestre et en 1925, l'Université de Fribourg lui décerna le titre de docteur « honoris causa » en sciences politiques. Il y a deux ans, M. Philipona publiait la vie du chanoine Schorderet.

Bon et fidèle serviteur de son Eglise et de son pays, M. Philipona laissera le souvenir d'un homme ardent et sincère, juste et loyal, alliant à une fraîcheur d'enthousiasme un talent universellement admiré.

51 Feuilleton du "Nouvelliste valaisan"

L'ORPHELIN L'OLIVETTE

A cause de cela, ses regards s'humanisèrent, bien que la mine hirsute (il pensait : patibulaire) du Marcassin continuât à le

- Il dit, en tortillant sa moustache:
- « Pour lors, de quoi me requérez-vous ?» La Ratapène ne s'arrêtait pas aux difficultés des mots. Elle devinait le sens.
- « Sans vous commander, m'sieu le brigadier, ça serait pour nous suivre, insinuat-elle. Comme je vous dis, des voleurs d'enfants nous ont pris le petit. Mais nous savons où ils sont et, en se dépêchant, on leur mettra la main dessus.
- Des voleurs d'enfants ? Hum! c'est grave... Passons au signalement des délinquants. Déclinez-moi leurs nom, prénoms,

âge, sexe, profession, qualité, nationalité, domicile et lieu de naissance. »

La Ratapène n'en savait pas tant. Elle se borna à indiquer l'endroit où il devait se rendre et ajouta que les malfaiteurs formaient une véritable bande.

« Une bande ?... Je vais emmener un gendarme, décida le brigadier. Attendeznous dehors. »

Obtempérant à cette invite peu aimable, mais péremptoire, les deux paysans s'en furent docilement monter la faction devant

La Ratapène exultait.

« Tu vois, fils, triompha-t-elle. Le brigadier n'a pas dit non. Il a bien vu que nous avons le droit... Va ! le gamin peut courir. Nous le rattraperons toujours, et tout ce qu'il y gagnera, ce sera de passer pour une mauvaise tête. On trouvera tout naturel que nous le corrigions et, s'il se plaint, on ne l'écoutera pas. »

Marcassin commençait à se rassurer. Il opina du bonnet.

« Censément, il aurait bien fait de ses sauver, hasanda-t-il. - Tu l'as dit, fils. De la façon dont ça tourne, ça devient une bonne affaire pour

Bicorne en tête, grand sabre au côté et n'ayant eu garde d'oublier ses bottes, le brigadier apparut à cheval, suivi d'un gendarme, pareillement équipé.

« En avant, arche! Et tâchez d'allonger vos compas! » commanda-t-il en faisant signe aux deux paysans d'emboîter le pas.

La recomandation était superflue. Marcassin et la Ratapène avait hâte d'arriver au but. Ils se mirent à courir derrière les chevaux.

Comme à Guignol

Deux heures plus tard, ils arrivaient en vue de l'auberge, devant laquelle le brigadier et son gendarme mettaient pied à ter-

- « Où sont-ils, vos bohémiens ? demanda le premier », en posant la main sur la garde de son grand sabre. Le regard percant de la Ratapène se
- promenait déjà sur les alentours. « le les vois ! cria-t-elle joyeusement. en tendant le bras. Et je reconnais le petit...

nous avions vus, fils !... Arrêtez 1a bande

Il y a aussi l'escogriffe et le gamin que

et rendez-nous l'enfant, m'sieu le briga-

- Minute! objecta celui-ci, en fixant à son tour les silhouettes désignées par la paysanne. Vous m'avez parlé d'une bande de malfaiteurs, rôdeurs, maraudeurs ou autres individus sans aveu. Or, les particuliers que vous me montrez me paraissent vêtus d'une façon incompatible avec la situation de vagabond. Ils reluisent, ma parole! Ce sont des messieurs et des messieurs qui ont certainement leurs papiers bien en règle. Gendarme, votre avis ?

- Brigadier, vous avez raison, s'empres-

sa de répondre le subalterne bien stylé. - Ils ont volé l'enfant! V'là tout ce que je sais! protesta la Ratapène avec obstination. Ils sont bien mis ? La belle affaire! Ça serait-il les premières canailles qui s'habilleraient en honnêtes gens ? Qui vole l'étoffe et le tailleur ne regarde guère à la dépense. Faux louis d'or brille autant et davantage que la bonne monnaie. »

Le brigadier n'ignorait pas qu'en effet, il convient de ne point se laisser duper par les apparences.

« Vous persistez dans vos dires et témoignages accusateurs? questionna-t-il.

- Sur la tête de mon garçon ! jura solennellement la paysanne en étendant la main. Ils ont volé le petit que vous apercevez là-bas. Arrêtez-les!

- Sufficit! conclut le brigadier en s'assurant d'un geste martial, que son sabre jouait facilement dans le fourreau. Allons-

Et, suivi de son gendarme, il se mit en marche.

La Ratapène et Marcassin l'avaient précédé. Poussant de grands cris, ils s'étaient précipités vers le groupe que formaient les acteurs, provoquant l'alerte que l'on sait.

Comme deux furieux ils se jetèrent sur Trinola, personnage central et considérable en qui ces deux rapaces devinaient instinctivement le chef.

« Voleur d'enfant ! Brigand ! Scélérat !» vociféraient-ils.

Menacé par les griffes de la vieille et par le gourdin du braconnier, le metteur en scène ne faisait pas précisément brillante fi-

« Que me voulez-vous ?... A qui en avezvous ? bégaya-t-il en battant en retraite.

(A suivre).

Nos chemins de fer fédéraux

Le succès des Valaisans à Orgevaux

Une avalanche fait une victime à Andermatt

Monsieur Siméon CHESEAUX, à Leytron;

Monsieur et Madame Isidore CHESEAUX et

leurs enfants; Monsieur et Madame Germain MICHELLOD-CHESEAUX et leurs enfants; Monsieur Jules CHESEAUX et les familles alliées HUGUET, BLANCHET, CRETTENAND, CHESEAUX, MICHELLOD

ont la profonde douleur de vous faire part

Madame

Henriette Cheseaux-Huguet

leur mère, belle-mère, grand'mère, sœur,

belle-sœur, tante et cousine, décédée le 19

janvier à l'âge de 70 ans, munie des Sacre-

ments de l'Eglise, après une cruelle, mais

pénible maladie, chrétiennement supportée.

L'ensevelissement aura lieu à Leytron le

Le présent avis tient lieu de lettre de

Monsieur Alfred DECAILLET et son fills

Jean ; Monsieur et Madame Joseph CO-QUOZ et leurs enfants Marc, Suzanme, Maurice, Jeanne à Sallvan ; Monsieur et Madame Jean COQUOZ, à Monthey ; Monsieur et

Madame Maurice-Joseph DECAILLET et famille; Madame et Monsieur Louis ISA-

BEL, et famille ; Monsieur Frédéric VOUIL-

LOZ; Madame veuve Reine BORGEAT et famille, à Salvan; Monsieur Maurice DE-

CAILLET et famille, à St-Jeoire;
Les familles GROSS, à Sion, REVAZ, COQUOZ, DECAILLET, FOURNIER, BOCHATEY, à Salvan, COQUOZ, à Chamonix, DECAILET et BORGEAT, à Vernayaz et au-

ont la profonde douleur de vous faire part

de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprou-

Madame

Emma DECAILLET

née COQUOZ

leur chère épouse, mère, sœur, tante, nièce

et cousine, décédée dans sa 49me année,

après une longue et douloureuse maladie,

L'ensevelissement aura lieu à Salvan, jeu-

R. I. P.

Madame Jules VAIROLI, à Vernayaz ;

Madame Marthe VAIROLI, à Vennayaz ;

Monsieur Ernest VAIROLI, à Vernayaz ; Mademoiselle Joséphine VAIROLI, à Marti-

gny-Bourg; Mademoiselle Marie VAIROLI, à Martigny-Bourg; Madame veuve Emma-

nuel GAY-BALMAZ et ses enfants, à Ver-

nayaz ; Madame et Monsieur Louis MA-THEY et leurs enfants, à Vernayaz ; Mon-sieur et Madame GAY-BALMAZ Maurice et

leurs enfants, à Vernayaz ; Monsieur et Ma-

dame Emile GAY-BALMAZ et leurs enfants

à Vernayaz ; Monsieur et Madame Ernest GAY-BALMAZ et leurs enfants, à Verna-

yaz ; Monsieur et Madame Alphonse LU-GON et leurs enfants, à Vernayaz ; Mon-

sieur et Madame Hermann GAY-BALMAZ

et leurs enfants, à Vernayaz : Les familles VAIROLI, à Martigny-Bourg et Ville, GAY-BALMAZ, et LANDRY, à Vernayaz et Salvan, ont la profonde douleur de vous faire

part de la perte cruelle qu'ils viennent d'é-

Monsieur

munie des Sacrements de l'Eglise.

di le 22 janvier 1931, à 10 h. 45.

tres familles alliées.

ver en la personne de

de la mort de

Les chrétiens-sociaux zurichois prennent position

Le comité cantonal du parti chrétien-social zurichois a décidé à l'unanimité de recommander au peuple l'adoption du projet fédéral concernant les décorations ainsi que le projet cantonal relatif à la loi électorale et une subvention d'un million affectée à couvrir en partie les frais de construction de bâtiments à l'Hôpital de l'enfance à Zurich. Le comité cantonal a approuvé la résolution de la conférence des représentants des fédérations du parti chrétien-social, en faveur de l'assurance sociale fédérale, à laquelle il se ralliée à l'unanimité.

NOUVELLES LOCALES

Les Valaisans au concours d'Orgevaux

La belle patrouille du Bataillon 106, sous l'active direction de l'adjudant Fuchs, de Champéry, qui en est l'animateur, du caporal Richard, de Morcles, des deux intrépides Frères Salamin, Julien et Jean-Baptiste, de Grimenz, s'est attribuée pour la 2me fois en deux hivers le challenge des troupes de landwehr au concours d'Orgevaux.

Sur 24 patrouilles, les braves landwehriens arrivent 6me dans le classement général. Il y a lieu de féliciter chaleureusement ceux qui depuis 3 ans déjà, en composent l'équipe et font honneur à leur corps de troupes et à leur canton.

Leur belle allure et leur parfaite tenue ont été remarquées et ont fait dire au colonel Grosselin, avec le petit air pincé qu'on lui connaît : « Ils n'arriveront pas les derniers, ceux-là! »

S'il est juste de relever les prouesses des jeunes, il est d'autant plus indiqué de souligner l'effort méritoire des aînés qui, malgré leurs charges et soucis de famille, se sont fait un devoir patriotique de participer à ces exercices et à ces entraînements qui sont un complément nécessaire à la formation de nos milices.

Imprudence

On nous écrit de Sion :

Un vieux camion conduit par un tout jeune homme est venu, hier, s'effondrer dans la porte du magasin Lugon, marchand-tailleur, en face de la Grande Fontaine, occasionnant pour des centaines de francs de dégâts. Ce véhicule avait quitté le « Garage valaisan » sans que les freins fussent vérifiés ; il s'emballa à la descente, et quand son conducteur, Albert W. constata qu'il n'en était plus maître, il le quitta prestement, l'abandonnant à son sort. On sait le reste. On ne peut songer cependant sans frémir à ce qui aurait pu se produire, si un groupe de personnes ou d'enfants s'étaient trouvé sur le passage de la machine ou si M. Lugon ou quelque membre de sa famille, son personnel, s'étaient tenues dans ls'avant-magasin.

Nouvelles facilités dans le service téléphonique

Le Conseil fédéral a réduit de 45 à 40 c. la taxe des conversations s'échangeant la nuit dans la zone de 50 à 100 km. Bien que relativement minime, cette réduction permettra cependant d'introduire le comptage automatique des communications et l'appel direct des abonnés au moyen du disque sur les distances dépassant 50 km. Appliqué depuis 1930 entre Berne et Bienne, ce système d'appel sera introduit ce printemps entre Berne et Lausanne.

La surtaxe à laquelle sont soumises les conversations interurbaines échangées d'une station publique se calculait jusqu'ici par unité de 3 minutes, de la même facon que la taxe des conversations elles-mêmes. A partir du 1er mars prochain, elle ne sera perçue qu'une seule fois, quelle que soit la durée de la conversation. Ce dégrèvement sera apprécié des personnes qui en sont réduites à utiliser des postes téléphoniques d'autrui. D'autre part, l'administration des télégraphes est en train d'augmenter dans les villes le nombre des postes téléphoniques à prépaiement et à doter de stations publiques tous des offices postaux de la campagne.

Le Cercle valaisan « Treize Etoiles » à Genève

Les membres du Cercle valaisan « XIII Etoiles » sont priés de se rencontrer en assemblée générale le dimanche 25 courant au local Place Chevelu No 4.

A l'ordre du jour, élection du Comité. Etant donné l'importance de cette assemblée, tous les membres sont priés d'y

Au Conseil d'administration de la Caisse nationale

On sait que la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident, à Lucerne possède un Conseil d'administration, comnosé de représentants des assurés obligatoires, de représentants des chefs d'entreprises privées, de représentants des assurés volontaires et de représentants de la Confédération.

Ceux-ci sont au nombre de huit, au nombre desquels figure M. le Dr G. Turini, de

ST-MAURICE. - Soirée du Chœur mixte. (Corr.) - Le « Chœur Mixte » se fait un plaisir d'annoncer à ses membres passifs et à la population de St-Maurice et environs qu'il organise dimanche prochain, sa soirée annuelle, au Hall de Gymnasti-

Notre société n'a pas hésité à mettre sur pied un programme musical et littéraire des mieux choisis. Un concert donné sous la direction de M. Athanasiadès sera certainement goûté des amateurs du chant, tandis que deux charmantes comédies, dont il n'est pas nécessaire de faire l'éloge, feront la joie de ceux qui voudront se délasser agréablement. Pour rehausser cette soirée, on s'est assuré le concours de l'artiste du violon M. Picker, qui exécutera quelques morceaux de son répertoire.

Nul doute que la spacieuse salle du Hall de Gymnastique ne voie accourir une nombreuse affluence de personnes, amies du chant, qui applaudiront nos chanteurs et acteurs et témoigneront, par leur présence, leur sympathie pour cette Société.

P. S. — Le bal traditionnel suivant la soirée aura lieu le dimanche 8 février à l'Hôtel des Alpes.

Les cartes de membres passifs donnant droit à l'entrée de la soirée et du bal, sont en circulation. Que tous réservent bon accueil aux vendeurs.

Le Comité.

SION.— Soirée des Entremontants. Corr. Fidèles à une tradition très respectable, les citoyens des vallées d'Entremont et de Bagnes que les affaires ou les nécessités de l'existence ont établi à Sion, ont organisé leur soirée annuelle pour samedi 24 janvier, dès 21 heures, dans la Grande Salle de l'Hôtel de la Paix. Occasion de se retrouver en famille, de parler de « là-haut », de partager le verre de l'amitié. Toutes choses bonnes et réconfortantes qu'il ne faut pas manquer, la vie est si courte...

Amis des vallées des Drances, réservez vous donc cette soirée, vous n'aurez pas à vous repentir.

Une sauterie aux sons d'un orchestre entraînant terminera notre fête.

Un de là-haut.

LES SPORTS

SUORTS D'HIVER

Les concours de Loèche-les-Bains

Malgré la neige qui tombait serrée et en rafales, les skieurs de Loèche-les-Bains ont couru les diverses épreuves de leurs concours annuels de ski, avec les itinéraires habituels. La neige était au reste excellen-

Voici les principaux résultats:

Course de fond : Gagnant du challenge de la Société de développement : Ski-Club Gemmi I, chef : Grichting Albert.

Concours d'obstacles : Gagnant du challenge de la Cie des chemins de fer de Loèche-les-Bains: Peter Grichting, de Victor.

Concours de sauts : Gagnant du challenge de la Société des hôtels : Thévenoz, Ste-Croix, 18,4 points.

Un concours d'obstacles pour enfants attira tous les gosses du village qui, malgré le mauvais temps, ont bravement fourni leur juvénile effort.

Les aînés n'ont qu'à se bien tenir.

Les nombreux Anglais qui assistaient à ces épreuves difficiles en conclurent que si le mot « sport » vient de chez eux, la chose est aussi bien en honneur au sein du peuple valaisan.

Ceux de Montana

Le « Nouvelliste » a donné hier le résultat brut de ces concours ; voici quelques

La participation a été très réjouissante, malgré l'organisation d'autres manifestations en Valais le même jour.

Aucun accident n'a été signalé au service sanitaire.

Une ombre pourtant : Par suite des fortes chutes de neige, les concours de vitesse

Notre Service télégraphique et téléphonique

Les comptes des C. F. F.

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — Les comptes des chemins de fer fédéraux établissent un excédent de recettes d'exploitation sur les dépenses d'exploitation de fr. 146 millions 702,055, soit 21,181,285 fr. de moins qu'en 1929. La charge nette approximative du compte de profits et pertes à couvrir par les excédents des exploitations de 1930 pour intérêts et amortissements (y compris l'intérêt du déficit de guerre s'élevant au 1er janvier 1930 à 139 millions 726,000 fr. en chiffres ronds), ainsi que pour versement dans les fonds spéciaux seraient de 145,619,000 en chiffres ronds.

Les comptes de profits et pertes pourraient ainsi boucler par un excédent d'environ 1/2 million. Ce résultat pourrait être modifié par des petites corrections ulté-

Séance inaugurale à La Haye

LA HAYE, 20 janvier. (Havas). — La première séanc de la 21me session ordinaire de la Cour permanente de Justice internationale a eu lieu mardi matin à 11 heures au Palais de la Paix. 12 juges étaient présents sur les 15 nouvellement élus. M. Adatci, dans le discours qu'il a prononcé, parlant de la création de la Cour permanente de Justice internationale et de l'idée de paix par cette création, a dit notamment : « L'idée est éternelle. L'institution demeure mais les hommes changent. Les juges qui ont eu l'honneur d'être élus doivent accomplir leur tâche à la satisfaction de l'opinion publique. Le greffier donne ensuite lecture d'une communication officielle concernant l'élection des ju-

Les 12 juges prêtent ensuite solennellement serment:

« Je déclare solennellement que j'exercerai tous mes devoirs et attributions de juge en tout honneur et dévouement. »

Le greffier donne ensuite lecture du message de confiance adressé au président de la Cour par le secrétariat de la S. d. N. La séance est levée.

Monnaie de nickel

BERNE, 20 janvier. (Ag.) - La commission du Conseil national sur la loi sur la monnaie s'était prononcée en faveur de la frappe de monnaie de billon en nickel. La décision définitive avait été cependant ajournée jusqu'à la présentation d'épreuves. Comme ces épreuves n'ont pas encore pu être terminées et présentées, la commision ajourne la continuation de ses délibérations au-delà du délai primitivement fixé. Les nouvelles délibérations auront lieu le 25 février.

Noyé

GENEVE, 20 janvier. (Ag.) - Posant un câble sur le Rhône destiné à faciliter la traversée des bateaux, M. Hayoz, fribourgeois, 34 ans, monté sur une barque, s'est pris si malencontreusement dans le cordage qu'il est tombé et a coulé à pic. Son corps n'a pas encore été retrouvé.

et de saut ont dû être renvoyés au 15 février prochain.

Pour l'heure, on nous communique que la neige est abondante et très bonne pour

Voici, enfin, les résultats plus détaillés :

Course de fond (Seniors). — 1. Goumand Hilaire, Finhaut ; 2. Mabillard Germ, Vercorin; 3. Chevez Georges, Vercorin; 4. Fournier Lucien, Nendaz; 5. Clivaz Henri, Mon-

Course de fond (Juniors). - 1. Kamerzin Aloïs, Crans; 2. Soldati Guerino, Montana; 3. Rey Jules, Montana; 4. Bagnoud Eugène, Crans; 5. Cottini Aldo, Montana.

Interclub. — 1. Vercorin; 2. Montana; 3.

Course d'obstacles: 1. Goumand Hil., Finhaut; 2. Savioz Hubert, Montana; 3. Ma-billard Germain, Vercorin; 4. Rey François, Montana; 5. Lehner Albert, Montana.

Celui de Bagnes

La course annuelle de fond s'est déroulée dimanche, au milieu d'une grande affluence de population sur le parcours Châble-Cotterg-Champsec-Bruson-Châble, soit 18 km. Au nombre de 13, les concurrents ont respectivement effectué ce trajet et ont obtenu le classement ci-après ; le premier en 1 h. 29 min. 5 sec. et les 12 et 13me en 1 h. 45 min. On voit que la lutte fut très serrée. 1. Fellay Paul; 2. Luisier Charles; 3.

Rosens Denis ; 4. Gailland René ; 5. Fellay Maxime ; 6. Fellay Joseph ; 7. Maret Louis ; 8. Nicollier Marcel; 9. Levay Marius; 10. Rossier P.; 11. Theytaz Louis; 12. Besson Pierre et Michellod Jos., ex-aequo.

Messieurs Bessard, guide, Ernest Meilland et Lovay ont assuré le chronométrage avec compétence et impartialité.

Le troisième concours de l'Association des clubs de ski du Valais romand Le Ski-Club Finhaut-Trient d'entente

avec la Société de développement de Finhaut organise pour le 31 janvier et le 1er février le 3me concours de l'Association des clubs de Ski du Valais Romand. Cette manifestation sportive aura lieu à Finhaut et comprendra courses de fond, vitesse et saut pour seniors et juniors. Le programme complet de cette manifestation sera donné en détail d'ici quelques jours. Inutile de dire que, vu la beauté de notre paysage hivernal, l'état de la neige et la facilité de venir à Finhaut dans les confortables voitures du M. C. qui desservent régulièrement la contrée, tous les amateurs de ce beau sport voudront, avec de nombreux spectateurs, jouir de cette joute pacifique qui se déroulera au pied du Bel-Oiseau. Nous les y convions cordialement et ils seront les bienvenus.

Suicide d'un inculpé

BALE, 20 janvier. (Ag.) — Un détective avait réussi à arrêter un chauffeur inculpé de graves délits et l'emmenait en prison, lorsqu'arrivé à destination, l'individu tira de sa poche un revolver et se logea une balle dans la région du cœur. Il s'écroula mortellement atteint.

Une avalanche fait une victime

ANDERMATT, 20 janvier. (Ag.) - Mardi à 13 heures M. Léo Christen, 38 ans, célibataire, a été atteint par une avalanche poudreuse et emporté. Les recherches furent entreprises immédiatement par quatre camarades de la victime, mais cette dernière avait déjà cessé de vivre quand on parvint à la retrouver.

Le budget de la Confédération

BERNE, 20 janvier. (Ag.) — Le projet de budget de la Confédération pour 1931, élaboré par le Conseil fédéral, prévoit un total de recettes de 395 millions 800,000 fr. et un total de dépenses de 403,2000,000 fr. soit un excédent de dépenses de 7 millions 700,000 fr. Le budget définitif adopté par les Chambres fédérales, le 12 décembre dernier, prévoit, en revanche, un total de recettes de 402,520,000 fr. et un total de dépenses de 407 millions 100,000 fr., soit un excédent de dépenses de 4 millions 580,000

Le désarmement à Genève

GENEVE, 20 janvier. (Ag.) — Le Conseil de la Société des nations a abordé mardi matin l'examen de la question du désarmement. Le débat a pris une grande ampleur. Successivement MM. Henderson et Briand sont venus affirmer leur foi dans l'œuvre de la S. d. N. dont les ressources sont déjà appréciées et leur conviction que la conférence arrivera à un résultat satisfaisant. M. Curtius a rappelé les réserves formulées par l'Allemagne sur les travaux de la commission préparatoire. Ont pris également la parole les représentants de la Perse, du Japon, de la Pologne, etc.

Le rapport de la commission préparatoire du désarmement a été approuvé à l'unanimité.

Aigle contre avion

LAHORE, 20 janvier. (Havas). — Un avion militaire évoluant au-dessus de Risaltom a heurté un aigle de très forte en-

L'avion a eu une aile endommagée et est tombé. Les deux occupants ont été tués.

Russes expulsés

PARIS, 20 janvier. (Havas). - Le ministre de l'intérieur a ordonné l'expulsion de France de Salkenberg, sujet russe et de Léo Goldtschmidt, sujet italien, qui se sont livrés à la Bourse, à des manœuvres préjudiciables à l'intérêt national.

prouver en la personne de JULES VAIROLI

leur cher époux, père, beau-père, beau-firère, oncle et cousin, décédé dans sa 69me année, après une courte maladie, supportée avec résignation et muni des Saints Sacrements de l'Eglise. L'ensevelissement aura lieu le jeudi 22

janvier 1930, à 9 heures 30.

P. P. L.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Directeur et le personnel du Collège Ste-Marie, ont la douleur de vous faire part de la perte qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Monsieur

Narcisse Perrodin ancien professeur du Collège de Sion,

décédé le 20 janvier, muni des Sacrements de la Sainte Eglise, âgé de 88 ans.

L'envelissement aura lieu à Martigny jeu-

di 22 janvier à 10 h. 15.

ALMINA

la graisse beurrée idéale pour

frire, cuire, rôtir

UNE ÉPREUVE MONDIALE

LES MOTEURS DES HYDRAVIONS ITALIENS "S 55" QUI EN ESCADRILLE, ONT FRANCHI L'ATLANTIQUE ET ONT ACCOMPLI LE RAID ROME-RIO DE JANEIRO (10.500 KM. DE VOL), SONT SORTIS DES USINES



CHAQUE HYDRAVION EST MUNI DE DEUX MOTEURS "FIAT" A. 22 R. 550 H. P.

AINSI, UNE FOIS ENCORE, LA

PERFECTION

A PERMIS AU COURAGE DE L'HOMME DE MARQUER UNE ÉTAPE MÉMORABLE DANS LA MARCHE DU PROGRÈS.

de rabais pour la vente d'inventaire

* Flanelle- Chemises	sport Oxford c	L m. 80 Fi rier, Oxf	cm. 75 ,, 75 ,, 75 . 1.05, 1.20, ord 1re qual beaux dessi	,, 1.35 1.40, 1.60 l. Fr. 3.50
* Mousseli	ne laine, c	lessins m	odernes,	" 2.50
moder. Tabliers	nes de cuisine		ur beige, ro	" 10.50 " 1.20
blanc	Grand.	150/220 5.—	170/220 5.20 5.—	170/240 6.10 5.50

Paquets restes, occas. véritable

20 m. articles divers pour

Paquet réclame

3 m. étoffe fantaisie, 3.5 m. popeline pour chemi-mises, 2 serviettes, 1 tablier de cuisine, 10 m. cotonné blanc 80 cm. Fr. 49.50

Pour les articles marqués avec * on envoie échantillons sur demande. Payement contre remb.

FRATELLI LAFRANCHI, Locarno

mprimerie Rhodanique - St-Maurice

Grand Magasin de Tissus

Modulettes estate lanis of the office of the

Naters

accepte toute quantité de laine de mouton, en échange contre marchandises

Superbes couvertures de laine. Laines à tricoter et Tissus

25-4 Abonnez-vous au "NOUVELLISTE"

Rappelez-vous que la

La Boucherie Chevaline Martigny-Ville Tél. 2.78

est à même de livrer par son service de tout premier ordre, n'importe quelle commande de

Marchandise de toute première qualité.

Un long stage à l'étranger vaut plus que 25 ans d'existence et même de succès

Vlande hâchée à fr. 1.50 le kg.
édie touiours 1/2 port payé.

Se recommande : BEERI. Elle expédie toujours 1/2 port payé.

Engrais de Martigny

a été acquise par leurs qualités de 1er ordre et leur livraison impeccable

Fabrication du pays contrôlée par les Etablissements fédéraux de chimie agricole

Agents de vente exclusifs en Valais:

(inutilisables pour l'armée)

L. ROULIN, Echelettes 9, 1er étage -- Lausanne

Platelonges pr traits, fr. 10 .-. Traits cuir montés avec chaînes, fr. 20 .-. Dits avec cordes, fr. 17.-. Traits avec cordes, petites, fr. 1.50, guides, fr. 7.-. Brides de campagne, avec mors, fr. 8.-, sans mors, fr. 6.-. Licols cuir, de fr. 3.50 à 6.-. Croupières, fr. 16.-. Reculements, de fr. 5.- à 6.-. Porte-timons, fr. 4.-. Sursaive, fr. 3.-. Surfaix, fr. 2.-. Colliers pour chiens de trait avec traits, fr. 12.-. Musettes, de fr. 4.- à 6.-. Courroies pour chies et pating de fr. 4.0 à 1.20 la paire Bretelles de botto fr. 3. Cointerpare fr. 8.skis et patins, de fr. 0.40 à 1.20 la paire. Bretelles de hotte, fr. 3.-. Ceinturons, fr. 2.-. Sacs militaires, carrés ou allongés, de fr. 4.- à 6.-. Gamelles hautes, fr. 3.-, dites rondes, de fr. 0.50 à 1.-. Capotes, de fr. 10.- à 15.-. Sacoches, fr. 3.- et 4.- pièce.

Articles neufs pour harnachements civils. Traits avec chaînes, fr. 40 .-. Guides doubles, fr. 20.-. Guides simples, fr. 12.-. Reculements, fr. 6.50. Porte-timons, fr. 5.-. Brides de campagne, de fr. 10.- à 15.-. Rênes, fr. 5.-.

Envoi contre remboursement.

L. ROULIN.

G'est très bon

et il faut essayer pour l'éle-

Lacta - Veau

Quand vous aurez un veau, demandez un sac d'essai à nos dépôts, à défaut franco 5 kg. fr. 4.25, 10 kg. fr. 8.-, 20 kg. fr. 19.-.
50 kg. fr. 37.- avec seau 5 lit., 100 kg.
fr. 67.- avec seau 14 lit. et abonnement
gratuit au "Sillon Romand" 1931.
Lacta Gland. 219-7 L

ARDON: Consommat.; Molk H. AYENT: Riant J.; Savioz Ad. AYER: Savioz Eug. BAGNES: Pasche Mar.; Feliay L. BAAR-NENDAZ: Consommat. BRG-ST-PIERRE: Genoud Ls.; S. Bal-

leys.
BOUVERET: Derivaz-Martin
BOVERNIER: Michaud J.
BRAMOIS: Gay M.
CHALAIS: Cotter Trub.
CHAMOSON: Consommat. CHAMPERY: Consommat. CHARRAT: Consommat. CHIPPIS: Chappot Ad.; Antino et Rey

Consommat.
CONTHEY: Sauthier M.
CONTHEY ST- S.: Germanier P.
EVOLENE: Beytrison Fr. EVOUETTES: Clerc et fills FINHAUT: Lugon Moul. FULLY: Luisier J.; Taramarcaz Vve GLAREY s S.: Métrailler. GRANGES: Pignat Th.; Roh Frères. GRIMISUAT: Mathis M. GRONE: Consommation. ISERABLES: Consommation. LENS: Consommation. LES HAUDERES: Trovaz J. LEYTRON: Cons. Union; Jacquier P.;
Roh Alf.; Michellod.
LIDDES: Lattion G.; Tochet Etienne.
MARECOTTES: Mane Gross.

MARTIGNY-BRG: Semblanet A.; Mi-MARTIGNY-CROIX: Dorsaz, boul.
MARTIGNY-VILLE: Lugon E.; Arlettaz

Ed.; Consommation L'Avenir.

MASSONGEX: Gay Raoul; Consomm.

MIEGE: Albrecht A. MONTHEY: Consommation; Oct. Don-net; Hoirie Cottet; La Ménagère; Raboud, boul.; Stamm Vve; Viglino

NENDAZ: Mariéthod A.
ORSIERES: Troillet Fr.; Fellay Moe
RIDDES: Rezent-Rib. SAILLON: Roduit Alf. SALVAN: Coquoz J.; Delez Clovis. SAVIESE : Duc-Favre.

SAXON: Coop. agric.; Consommation. SEMBRANCHER: Puippe Em.; Ribordy Am.

SION: Darbellay C.; Décaillet L.; Duc Ch. Zanoli J.; Franzé E.; Vogel A. SIERRE: Consommation.

ST-MAURICE: Consommation; Farquet A.; Montangero. TROISTORRENTS: Berrut V. VAL D'ILLIEZ: Gex-Fabry. VENTHONE: Masserey A.; Syndicat

VERNAYAZ: Benvennuti; Descaillet E. VEX: Consommation l'Avenir. VIONNAZ: Rey G.

VISSOIE: Epiney P.; Zufferey I. VOLLEGES: Moulin Cyr. VOUVRY: Arlettaz J.; Buscaglia; Fra-cheboud; Pignat Ant.; Vuadens; Ri-

Demandez-leur aussi le Chanteclair

Au lieu de chercher loim Des apéros malsains... Essayez aujourd'hui Un "Diablerets"-cassis. 227 L.

On demande

jeune fille

sachant cuire et aimant les enfants, pour tous travaux de ménage. Vie de famille. S'adresser au Nouvelliste sous Z. 504.

A vendre un piano en bon état, une

machine à coudre Singer, à l'état de neuf, avec

accessoires, 2 buffets sculptés pouvant servir de dressoir (sculpture genre Saas)

un calorifère un potager à bois caisse enregistr.

système Bodler. S'adresser à l'Hôtel de la Gare, à St-Maurice.

en bon état.

S'adresser au Nouvelliste sous R. 506.

du service militaire, cherche emploi dans garage ou maison particulière. Libre de suite. S'adr. à P. 1173 S. Publicitas, Sion-

kilo franco. Prix spécial pour revendeurs. 387 L fr. 10.000. - au 5 1/2 %. Bonnes garanties, amortissements et intérêts selon désir. S'adresser à P 1183 S. à Publicitas, Sion.

Qui me fournirait

échange avec chèvres.

Brent s/Clarens.

bonne vache laitière valaisanne avec faci-

lités de paiement ou ferait

Offres à A. Sallin, le Taux,

Tous les vendredis, qui-

nanzer 1re qualité, vacherin

Grande Boucherie ROUPH Rue de Carouge 36 bis, GENEVE | Téléphone 42.059

La Boucherie-Charcuterie

J. Calame, Chailly-Lau-

sanne, expédie excellente

saucisse bovine à fr. 2.— le

expédie 770/1 X
Rôti bœuf depuis
fr. 2,50 le kg.
Bouilli dep. fr.2.- le kg. Graisse de rognons à fr. 1.50 le kg. Quartiers pr saler de 2.60 à 2.80 le kg.

Chevaline de Martigny-Ville

2862 Téléphone 2.78 expédie, demi-port payé

viande

fr. **1.50** le kg.

A vendre un

Sul, pien rapport. S'adresser sous P. 426-1 S

Publicitas, Sion. On serait amateur d'un

réchaud à râclette

S'adresser au Nouvelliste le kg. ½ port payé. 407-9 Boucherie Cheval., Martigny sous C.D. 505.

fribourgeois pour fondue, gogonzola et gaufrettes au fromage. Spécialité de la LAITERIE DE SION. U. Solioz, gérant.

est demandé dans une mai-

son de commerce de la place de Sion. Adresser offres, par écrit, à P. 439 S. Publicitas, Sion.

Chef magasinier

est demandé dans une maison de denrées coloniales. Bonnes références exigées. Adres. offres à P. 439-3 S. Publicicitas, Sion.

Viande séchée extra, fr. 3.- le kg. Viande fumée à cuire grosse, fr. 1.70

Sion - Hôtel de la Paix et Poste Société des Amis de l'Art - Saison 1930-31 Vendredi 23 janvier, à 20 h. 45

Spectacle Littéraire

CARMEN D'ASSILVA, P. Martin, M. Parmelin Molière : Le Malade imaginaire et Le Misanthrope (fragments) Musset : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Verlaine, Jammes, Vidrac, Verhæren, Duhamel, Ponchon, etc. Prix des places: Fr. 2.— et 3.—. Loc. chez GUDIT NESTOR

Capital et réserves : Fr. 950.000.-

Obligations

Carnets d'Epargne dépôts depuis 5 francs

aux meilleures conditions

J'achète continuellement aux plus hauts prix du jour

PEAUX de RENARDS et MARTRES

Sté Anon. E. Allidi, Lugano